



# Edito

Janvier 2016

*Didier Debrabant*, Maire de Jolimetz

L'année 2015 qui s'achève a été marquée pour notre pays par les tragiques événements du 9 janvier et plus récemment du 13 novembre. Ces attentats perpétrés sur notre territoire par des fanatiques visaient notre République et les valeurs qu'elle représente dans le Monde.

Traumatisée par ces attentats et leurs conséquences, la France, après des sentiments d'incrédulité, d'effroi, de compassion envers les familles, s'est remise à vivre et a su trouver les valeurs de solidarité et d'union qui demeurent les meilleurs remparts à la barbarie, à la folie de ces hommes et de ces femmes....Puisse cette solidarité perdurer.

Notre toute jeune Communauté de communes poursuit l'harmonisation de ses compétences : RAM, transports piscine, éclairage public .et bien d'autres.... Après de longues négociations, le fameux emprunt dit « toxique » a été maîtrisé. Le droit des sols et l'urbanisme sont également de nouvelles attributions. De cela en découle, par obligation réglementaire, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il devra être approuvé pour fin 2019. Un travail fastidieux qui devra être effectué dans la concertation avec les 53 communes.

En 2015, la situation financière communale, je peux le confirmer, est saine grâce à une gestion rigoureuse, et à une maîtrise des dépenses de fonctionnement estimées au plus juste afin de faire face aux gros investissements que nous vous avons projetés et réalisés, pour près de 200 000 € :

- La pose d'un panneau d'information électronique au centre du village.
- La mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière,
- La poursuite des travaux d'aménagement de la « maison du temps libre » par les agents municipaux,
- La démolition du préfabriqué,
- L'acquisition de la salle Don Bosco,
- La conception, mise en ligne et maintenance de notre site internet : [www.commune-jolimetz.fr/](http://www.commune-jolimetz.fr/)

En 2016, sans augmentation des taxes communales les investissements seront naturellement moindre. Les subventions ne sont pas encore au rendez-vous, mais elles ne vont pas tarder. La nouvelle grande région ainsi que le nouveau Conseil Départemental commencent à prendre leurs marques. Soyons patients...mais pas trop car les entreprises de travaux publics sont au bord du gouffre. Néanmoins, il est prévu :

- La poursuite des travaux en régie à l'étage de la « maison du temps libre » et la mise en place d'une bibliothèque.
- un îlot ralentisseur sortira de l'axe de la rue du pavé.
- Le dépôt- d'un nouveau dossier « amendes de police, pour la création d'un nouvel îlot ralentisseur situé à l'entrée du village en venant de Potelle.
- L'étude du dossier d'aménagement de la Rue Marc Poirette et de la rue du Pavé : aménagement coûteux dont la moindre subvention doit être sollicitée. Cette étude doit être réalisée en concertation avec le Conseil Départemental, la Communauté de communes, les concessionnaires, le Parc et les services de l'État.
- Un autre dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera également déposé pour la mise en accessibilité d'une partie des bâtiments recevant du public. Une obligation réglementaire dont le coût total approche les 100 000€
- Nous allons également travailler sur le développement des boucles pédestres vers le chemin de l'Hôpital.

Bien entendu, nous poursuivons notre soutien aux associations. Je me réjouis du retour de l'association « La CERISE », ainsi que de la création de l'association « ANIMA-LIVRES », ce qui porte à 10 le nombre d'associations dans notre commune.

Concernant l'école, le nombre d'élève est en augmentation : de 100 en 2014 il est-passé à 117 actuellement, répartis sur 15 communes. Avec l'éducation nationale, nous sommes en discussion pour l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe. Le développement de l'école était inscrit dans notre programme ... Attendons la suite. Si elle se réalise, elle ne sera pas sans conséquence sur le budget communal. La tarification par élève établie par convention avec les communes voisines ne pourra pas rester en l'état. ...Nous en débattons.

J'en termine, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants et en vous souhaitant, à toutes, à tous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, une belle année 2016. ...Bonheur, Santé et Épanouissement ...et cela dans un climat de paix et de solidarité.

Bonne lecture

Le Maire, Didier Debrabant

## *Hommage à Eloi Lesur.*

*C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Eloi LESUR le mercredi 5 août 2015. La commune de Jolimetz a perdu un ami et un historien brillant.*

*Eloi était né à Jolimetz au carrefour de l'Opéra le 9 mai 1927. Il passa toute son enfance à Jolimetz, notre village qu'il aimait tant. Il y était viscéralement attaché. Il fit une brillante carrière qu'il termina comme Directeur Départemental adjoint des impôts.*



*Passionné d'histoire, depuis plus de 25 ans, il était devenu un chercheur minutieux : collectant des informations, des documents, des photos pour raconter l'histoire de notre village. Avec l'aide de son ami fidèle Jean Delcroix, notre Maire Honoraire, il analysa les archives de la commune, consulta avec attention les registres d'état civil et fit de nombreux déplacements aux Archives Départementales de Lille...*

*Membre de la Commission Historique du Nord, il rédigea de nombreux articles dans plusieurs revues d'histoire : « Valentiana », « Histoire des Pays du Hainaut Français », « Association Généalogique Flandres/Hainaut ». Egalement membre du Cercle Historique du Quesnoy : il y donna de nombreuses conférences. Aux habitants de Jolimetz, il laisse plusieurs ouvrages : deux tomes sur l'histoire de Jolimetz, « Seigneurs et châtelains de Jolimetz », « Jolimetz à travers les âges ».*

*Chaque année un fascicule était distribué aux familles avec le bulletin municipal. Il avait reçu les insignes de Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Nous lui devons une reconnaissance infinie pour l'ensemble de son travail : empreinte que nous garderons précieusement.*

## *Hommage à David Emaer.*

*Le 14 octobre 2015, la mucoviscidose, maladie génétique, a eu raison du combat mené 37 ans durant, par David ÉMAER, enfant du pays, scolarisé à l'âge de 3 ans à Jolimetz, marié à Carole.*

*Un parcours de vie semé d'embûches au quotidien : traitements médicamenteux, nutritionnels, durant l'enfance, toujours acceptés sans révolte. Au fil du temps, il sait reconnaître les signes de surinfection et parvient à gérer ses séjours hospitaliers. Il devient la mascotte des services de pédiatrie puis d'adultes. Son charisme naturel lui vaut nombre de copains : toujours souriant, poli, aimable, il est apprécié et aimé de tous.*



*Une adolescence ouverte sur le monde, il se projette dans son avenir, restant conscient de la présence de la maladie. Il reste en harmonie avec ses capacités physiques.*

*Plus loisir que compétition, la moto est une passion. Refusant le handicap, il devient secrétaire de la ligue des Flandres*

*En 2002 David est inscrit sur la liste d'attente de greffe : hépatique et rénale.*

*Le 29 septembre 2002, jour de la virade de l'espoir, il est appelé et transplanté durant la nuit.*

*En 2003 David travaille à Sin le Noble dans un labo photo et sa vie devient tout autre avec la rencontre de Carole : ils parlent d'avenir.*

*En 2007 ils s'unissent et vivent à Jolimetz. Carole est esthéticienne et David photographe indépendant.*

*Quelques années passent, la maladie le rattrape. Une autre greffe est envisagée, pulmonaire et rénale. Elle est réalisée le 15 avril 2015 à l'hôpital européen Georges Pompidou : une intervention très longue, des suites et complications pendant des mois.*

*Enfant courageux et volontaire dans la maladie, il a montré un profond respect et une confiance sans borne pour ceux qui le soignaient et l'entouraient. Adulte il a montré sa capacité à s'insérer dans la société, un modèle de vie à étudier et à comprendre comme un conte philosophique.*

**Comme dans « le petit prince », le serpent l'a piqué, l'emportant doucement vers son étoile.**

*David aurait pu dire aussi, Si vous respirez sans y penser, nous Mucos, ne pensons qu'à respirer.*

# Les NAP

Marcelle Ghaye : Ajointe aux Ecoles - Noël Delleaux : Adjoint en charge du Péri-scolaire.

Nous accueillons pour la deuxième année consécutive près de 70 enfants pour les NAP (nouvelles activités périscolaires). Pour répondre aux besoins, l'équipe des animateurs a été renforcée avec Maggy et Violaine, emploi avenir, qui animent de nouveaux ateliers et avec Claire, service civique, qui supervise le processus. Les activités proposées aux enfants s'articulent toujours autour de 4 axes :

- Art et culture
- Sport et jeux
- Art de vivre et tradition
- Les défis du futur

Pour clôturer l'année 2014/2015, les enfants ont assisté en juin à plusieurs spectacles proposés par **le théâtre du Bimberlot sur le site du Château**. Ils ont exposé leurs travaux de l'année dont **une reconstitution du blason du château de Jolimetz sous forme d'un puzzle géant**. Ils ont participé à un rallye à **travers les « caches » de Jolimetz avec des jeux traditionnels de l'Avesnois**. Cette action devrait être reconduite cette année.



## La semaine de clôture des NAP 2014/2015



Les ateliers que nous proposons ont un véritable succès. Cet accueil serait impossible sans la contribution et la motivation des animateurs dont les bénévoles qui animent près de 50% des ateliers.

**Alors un grand merci à tous les intervenants :**

*Marie Dominique Descamps, Danièle et Francis Olivier, Thérèse Koziel, Rose-Marie et Jean Louis Barbet, Bernard Colpin, Mireille Dupire, Edith Glasse, Anne Marie Rousseau, Marie Florence Becquigny, Malika Delval, Hélène Couturiaux, Laura Bilot, Maggy Marhem, Violaine Bracq et Claire Federbe.*

# Les NAP vues par Claire.

Claire Federbe effectue son « **service civique** » à Jolimetz pour une période de 6 mois. Elle a en charge la supervision du déroulement de ces NAP.

Les enfants ont le choix entre différents ateliers répartis selon leur classe et ils peuvent changer de groupe à chaque période.

Avec Mesdames Descamps et Olivier, c'est « Art de la table » avec un grand A. Les enfants revisitent certains saveurs, découvrent certains aliments, des ustensiles de cuisine, des techniques de préparation et attendent avec impatience les séances « crêpes » ou « cookies ». Mais ils réalisent également bien d'autres recettes comme des mini pizzas, des verrines froides, des mendiants revisités et encore plein d'autres bonnes choses avec l'aide de ces deux bénévoles très impliquées dans leur atelier et dans leurs explications.

Avec Violaine c'est plutôt la Musique. Ses ateliers « accordent » une place primordiale aux activités ludiques telles que l'identification des sons et rythmes qui nous entourent, la présentation d'instruments de musique, la fabrication de percussion, des jeux d'écoute....

Les ateliers sportifs occupent une grande place dans les NAP. Les enfants ont le choix entre différents sports comme le football avec Monsieur Olivier ou le Volley avec Mireille. Mais il y a aussi le badminton, la danse et de nombreux jeux sportifs, d'endurance, de coordination tels que « la grand-mère glacée » ; « tomate ketchup » ; « épervier peut-on passer ? » ; « la balle au prisonnier », « le jeu de la statue »... avec Laura, Violaine, Maggy et Hélène

Sous la conduite de Thérèse Koziel et Edith Glasse avec l'aide de Marie-Florence, les enfants libèrent leur imagination aux travers des ateliers « créatifs » pour confectionner à leurs goûts une multitude de petits objets décoratifs tel que masques de carnaval, cadres avec de la mosaïque, sapins décorés de guirlandes pour Noël, couronnes réalisées à l'aide de bouchons de liège... Depuis novembre, Maggy a rejoint l'équipe avec de nouveaux ateliers « photographie ».



Qui dit « défis du futur », dit techniques numériques et développement durable. Laura et Hélène se sont attelées à proposer aux enfants de véritables ateliers dans ces domaines. Les enfants ont désormais la possibilité de se familiariser avec le traitement de texte, « Google Sketchup » qui est un logiciel de conception architecturale ou « Scratch » un logiciel conçu pour initier aux concepts fondamentaux en informatique. Il repose sur une approche ludique de l'algorithmique permettant par exemple de créer des petits jeux à l'écran. Un autre atelier amène les enfants à réfléchir sur nos comportements éco-citoyens avec de nombreux jeux autour du tri et du recyclage ...

Mr et Mme Barbet ainsi que Mr Colpin sont quant à eux les spécialistes du jardinage. Cette pratique ouvre le champ à de multiples activités tout au long de l'année et permet aux enfants de découvrir les végétaux, la façon de les cultiver, leurs besoins, leur saisonnalité... Les travaux d'entretien sont l'occasion d'initier les enfants à des pratiques respectueuses de l'environnement. Les enfants ont pu aménager un petit jardin médiéval mais également faire eux-mêmes du jus de pomme, construire des cabanes pour les oiseaux, et construire plusieurs sapins de Noël à l'aide de planches en bois récupérées pour décorer notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Retrouvez toute l'information des NAP sur le site de la commune : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr)



L'année 2015 a été surprenante, enrichissante avec de nouvelles rencontres au travers des activités sportives et culturelles.

## Le 4 avril : Chasse aux œufs.

Une trentaine d'enfants a participé activement aux nombreux jeux que nous leur avons proposés. Sourire et amusement assurés.

## Le 18 avril : Marche à travers les caches.

Avec l'aide de l'association « le mille-pattes Quercitain », une marche entre amis ou en famille a été proposée au profit de « l'Association Française des intolérants au gluten ». Mme Muriel Lefevre, déléguée départementale de l'AFDIAG, est à l'initiative de cette journée. Cent vingt-trois marcheurs ont participé! Ce fut une belle journée d'échanges qui s'acheva par des dégustations de gâteaux et boissons sans gluten.



## Le 8 mai : Repas des aînés au restaurant « Le Mormal ».

Un repas excellent, une ambiance très chaleureuse, des danses et des chants incontournables.

## Les 20-21-22 juin : La ducasse :

Le weekend commence avec la course cycliste et ses 300 participants de 5 à 70 ans. Un public nombreux encourage et applaudir les coureurs. Pour suivre, l'Association « Volley-Loisirs » a organisé une soirée dansante animée par les Dixieland Combo Jazz. Le dimanche, c'était la brocante pour ceux qui n'ont pas eu peur de braver le mauvais temps. Cependant les brocanteurs ont gardé leur bonne humeur grâce à une animation de rue de « l'orchestre Harmonique » qui clôtura cette journée par un excellent concert.



Le lundi, les joueurs du concours de pétanque ne furent pas découragés par la pluie battante. La fête se termine par des tours de manèges offerts aux enfants à la sortie de l'école.



**Le 26 juin :** Une splendide représentation donnée par le théâtre du Bimberlot sur le site de l'ancien château. Une soirée magique au profit du Téléthon ! Avec une participation de 300 personnes enthousiasmées par leur professionnalisme les comédiens ont interprété : « Crispin Médecin » et « La partie de chasse d'Henri IV » sous un coucher de soleil.

**Le 14 juillet :** Après la commémoration au monument, un repas citoyen a été organisé autour de jeux traditionnels de l'Avesnois.

**Le 27 septembre :** Le jeune Orchestre du Hainaut-Cambrais, sous la direction de Thierry Huvelle donna un magnifique concert dans une salle bondée. Son Vice-Président, Jean Marc Lefebvre en fut comblé.

**Le 18 octobre :** Une initiation marche nordique, organisée par la commune, permet la découverte et l'apprentissage de ce sport. Nous avons parcouru les caches et rues pendant 1h30 sous la conduite de Madame Chemin diplômée et coach athlétique à l'US Valenciennes Athlétisme. Une trentaine de personnes a été conquise et ravie de cette découverte.



**Le 7 novembre : Zumba !**

Arnaud Stoops, accompagné de deux autres professeurs: Gustavo et Laura ont mis une nouvelle fois le feu à une salle fluorescente et pleine de lumières. Deux heures non-stop ! 120 danseurs ! Et la participation de l'association Volley-Loisirs de Jolimetz.



## Le 11 novembre : Centenaire de la première guerre mondiale.

Anniversaire de l'armistice de 1918. Les enfants de l'école sont venus nombreux à la cérémonie au monument entonner deux couplets de la Marseillaise. La cérémonie se termine salle Arthur André, par une lecture bouleversante de textes et de lettres de l'année 1915.

## LE TELETHON :

La commune accueille le samedi 21 novembre des participants au RUN & BIKE faisant étape sur un parcours de 261 kms en relais. Nous leurs avons offert le jus de pommes local.

Le 29 novembre : Distribution de plus de 1000 petits pains et croissants.

Le 5 décembre : L'association l'étoile du Bonheur a organisé un repas dansant animé, 5 heures durant, par un orchestre tant excellent qu'il est déjà réservé pour l'année prochaine ! 295 personnes autour d'une tartiflette géante ...



## UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES DU TELETHON DE JOLIMETZ.

*BILAN FINANCIER : Bénéfice 4400 €.*



Un grand merci aux associations pour leur participation active tout au long de cette année.

Et pour 2016, nouveautés, échanges et partage !  
Meilleurs vœux à tous !

# Travaux 2015 et cadre de vie

Didier Debrabant : Maire. Noël Delleaux : Adjoint Travaux.



## Maison du temps libre

L'année 2015 a commencé avec la poursuite des travaux par nos agents au niveau de la maison du temps libre. L'aménagement de deux salles pour l'Harmonie est achevé. La salle de répétition, qui peut être également utilisée pour les activités périscolaires et par le conservatoire de Musique de la CCPM peut accueillir une trentaine de musiciens. Une autre salle, pour les archives et le stockage des instruments a été rénovée à l'étage. Le mobilier de ces deux salles a été totalement renouvelé.



## Communication : Nos projets de communication ont vu le jour.

Après une remise en forme de votre **journal communal**, c'est d'abord un **panneau d'affichage électronique** qui a été installé. Vous pouvez y retrouver toutes les annonces communales, celles des associations et des acteurs économiques locaux.

D'autre part, un portail numérique municipal pour mieux faire connaître et reconnaître notre village s'imposait. Le **site internet de la commune** [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr) a donc été créé et mis en ligne en juin 2015. Il est le résultat de nombreuses réunions de concertation avec toutes les forces vives de notre village. Des pages sont ouvertes aux associations et aux artisans-commerçants. Ce site est appelé à devenir un véritable outil de communication en temps réel permettant de vous informer sur l'actualité de la commune, des acteurs locaux, et consulter ou télécharger certains documents...



Pour terminer sur ce sujet, nous avons également tenu à maintenir les moyens de communication traditionnels pour ceux qui le souhaitent. Ce n'est pas moins d'une dizaine de « toutes boîtes » qui a été effectuée par nos agents cette année.

## Veiller à l'amélioration des performances des réseaux numériques de communication.

Le débit du réseau internet est très faible sur notre commune. La modernisation du réseau avec la fibre optique est en projet au niveau de la CCPM **qui en a la compétence**. Les premiers déploiements pourraient avoir lieu en 2017 et notre commune pourrait être éligible. Néanmoins, à la demande des enseignants, pour garantir un débit acceptable au niveau de l'école, nous avons implanté un système de communication par satellite. Ce système est opérationnel depuis avril 2015.

## Fleurissement.

Jolimetz est un joli-village, la rue du pavé qui le traverse doit proposer une image positive. Un projet d'amélioration des trottoirs et des infrastructures de sécurité est en cours. En attendant, nos agents ont procédé ce printemps dernier au reflourissement de cette rue et du centre du village. Nous comptons bien poursuivre cette opération dans la rue « coulon » en 2016. Chaque année, un peu plus...



## Restructuration du patrimoine immobilier

En août, après avoir déménagé notre harmonie vers la maison du temps libre, les travaux de démolition du préfabriqué ont commencé avec une première phase de désamiantage suivie de phase finale de démolition. Nos agents ont procédé en amont à la récupération de certains éléments et à la neutralisation du bâtiment (eau, électricité, gaz) avec les services compétents. L'espace rendu libre est pour l'instant dédié au stationnement. Pratiquement dans le même temps, nous faisons l'acquisition de la salle « Don Bosco » pour permettre l'accueil de la cantine le midi. Cette salle équipée est toujours disponible pour vos fêtes et repas.



Phase de désamiantage (colle des dalles au sol)

Après le désamiantage

Phase de destruction avec tri des déchets

## Voirie

Le projet de réfection de la rue des Béguines après le passage à niveau est rentré en phase opérationnelle en août. Ce projet a été mené conjointement avec les communes de Potelle et de Villereau. Chacun a bien sûr financé son linéaire de chaussée.

## Cimetière

Les travaux d'implantation du jardin du souvenir et du columbarium sont pratiquement terminés. Reste une phase de terrassement à entreprendre.

D'autre part, une procédure de récupération des concessions « abandonnées » est en cours. Ce dossier est plus particulièrement suivi par la première adjointe, Marcelle Ghaye.



## Cette année encore de nombreux travaux en régie ont été effectués.

- Travaux de maçonnerie en façade de la maison du temps libre.
- Permutation de deux salles de classes.
- Travaux de peinture aux plafonds des deux bas-côtés de l'église avec changement des éclairages.
- Reprise des travaux à l'étage de la maison du temps libre. Travaux de gros œuvre, d'isolation, placo, carrelage, électricité ... Cet espace pourrait accueillir très prochainement une bibliothèque.
- Réfection et mise en place des décorations de Noël.

**Et bien sûr, tous les travaux d'entretien courant : Propreté du village, des bâtiments, cimetière, caches, voirie, fossés, réparations diverses, espaces verts.**

**Nous rappelons une nouvelle fois que l'entretien des haies en bord de route est obligatoire et qu'il incombe aux propriétaires ou locataires.** Le conseil Municipal a décidé la mise en place d'une procédure de mise en demeure pour ceux qui tarderont un peu trop à effectuer ces tailles. Nous rappelons que nous proposons un service en « régie » à raison de 2€ par mètre pour un entretien au broyeur en bord de route.

*Tous ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'implication et aux nombreuses compétences de nos agents communaux. Nous les remercions pour leur investissement, leur disponibilité et tenons à les citer dans cet article.*

**Brigitte Falkowicz:** Adjointe administrative.

**Anne Marie Rousseau :** Adjointe technique, ATSEM, intervenante au périscolaire.

**Marie Florence Becquigny et Malika Delval :** Adjointes techniques affectées aux services garderie, cantine, entretien des bâtiments et intervenantes au périscolaire.

**Hélène Couturiaux, Laura Bilot, Violaine Bracq, Maggy Marhem :** Emplois avenir, affectées au périscolaire mais aussi aux services cantine, entretien des bâtiments.

**Claire Federbe :** Service civique.

**Mathieu Caudrelier, Bruno Dumelz et Daniel Rousseau :** Adjointes techniques affectés aux services travaux, entretien des bâtiments, espace vert, voirie...



Agents présents lors de la soirée d'échanges des vœux du 12 janvier 2016

# Finances Communales

Didier Debrabant : Maire - Anthony Vienne : Adjoint aux finances et au social



La commission « Finances » s'est réunie le mercredi 16 décembre 2015 pour préparer cette « présentation de nos finances communales ». De nombreux habitants nous ont fait part de l'intérêt qu'ils ont porté l'an dernier à cette présentation.

Comme dans un « ménage » une commune partage son budget entre le « fonctionnement » : la vie courante et les « investissements ».

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 mars 2015 pour voter le compte administratif 2014 (constatation des dépenses et recettes de l'année écoulée) :

- Les dépenses de fonctionnement : 402 786,57 euros
- Les recettes de fonctionnement : 482 918,88 euros
- Les dépenses d'investissement : 159 407,51 euros
- Les recettes d'investissement : 55 743,50 euros (+38 520,00 euros à percevoir du Département du Nord subvention pour la rue Marie Ansart).

Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du mardi 14 avril 2015 les membres du Conseil Municipal ont dans un premier temps décidé de continuer à gérer le budget communal sans augmentation des impôts et donc de reconduire à l'identique les 3 taxes :

- **Taxe d'habitation pour 9,25 %**,
- **Taxe Foncière sur Bâti pour 9,90 %**
- **Taxe Foncière sur Non-Bâti pour 41,16 %**.

Compte tenu de cette décision le conseil municipal a dans un second temps étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2015 ». Le deuxième « budget primitif » du mandat a été voté à l'unanimité (et s'établit ainsi) :

Prévisions pour 2015 :

- Dépenses de fonctionnement : 503 551,79 euros
- Recettes de fonctionnement : 503 551,79 euros
- Dépenses d'investissement : 416 911,03 euros
- Recettes d'investissement : 416 911,03 euros

Le budget s'équilibre ainsi à 920 462,82 euros en « dépenses » et en « recettes ».

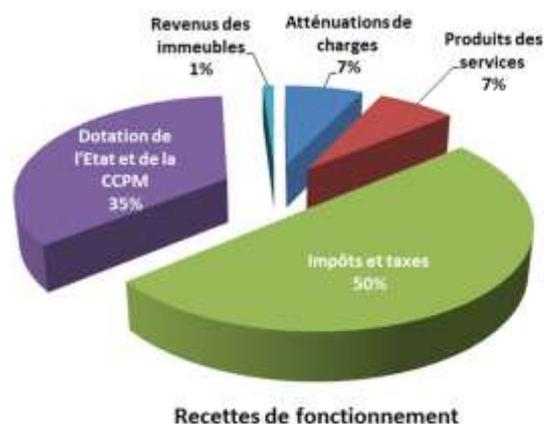
Au terme de cette année 2015 :

## Recettes de fonctionnement :

**50 %** « Impôts et taxes » : taxes foncières et d'habitations...

**35 %** « Dotation de l'Etat et de la Communauté de Communes du Pays de Mormal ».

**7 %** « Atténuations de charges » (les contrats aidés et service civil font l'objet d'un subventionnement par l'état).

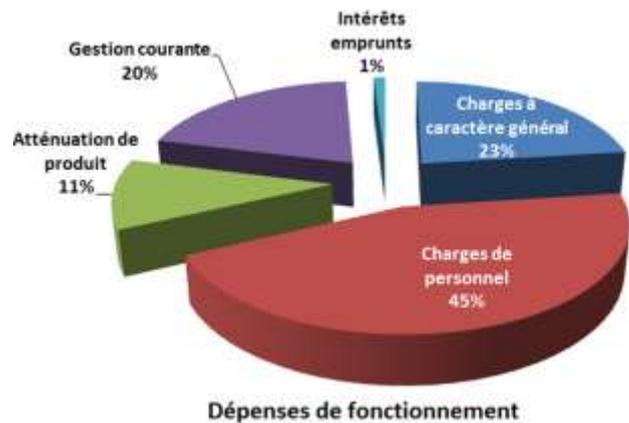


## Dépenses de fonctionnement :

**23 %** « Charges à caractère général » : eau, électricité, fournitures scolaires et administratives, assurances, cantine scolaire, fêtes et cérémonies, affranchissements, télécommunications ...

**45 %** « Charges de personnel et frais assimilés ».

**11 %** « Atténuation de produit » : somme à rendre à l'état.

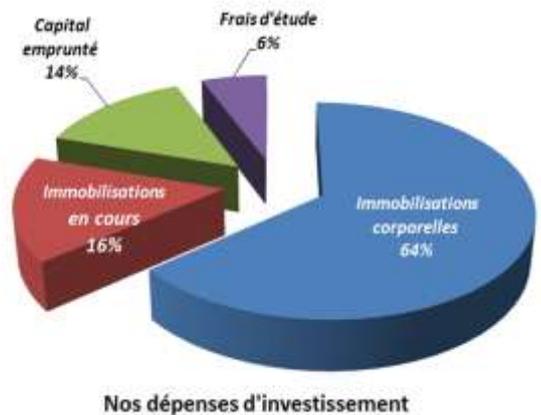


## Dépenses d'investissement :

**14 %** Remboursement du « capital emprunté ».

**6 %** Frais étude : cimetière.

**16 %** « Immobilisations en cours » : remise en état chemin des Béguines



## Remarques et observations en dix points :

L'année 2015 aura été marquée par de nombreux projets et actions « conformément à nos engagements » :

**1) Le conseil a décidé d'acheter au diocèse la salle « Don Bosco ». Cette décision a été prise en tenant compte du fait :**

a) qu'aujourd'hui il n'y a plus de prêtres résidant au village,

b) que nous avons à louer régulièrement cette salle pour permettre le bon fonctionnement de la cantine (un grand nombre d'élèves profitent chaque jour de cet équipement),

c) qu'elle répond aux souhaits des habitants de louer un lieu pour notamment les « fêtes de famille »...

Coût : 110 000,00 euros. Cet investissement sera amorti compte tenu de l'équilibre entre le fait que d'une part nous n'avons plus de « location à payer » et que d'autre part elle nous rapporte « le bénéfice des locations ». En raison d'une conjoncture particulièrement favorable pour les emprunteurs, nous avons pu financer cet achat par un prêt bancaire à 0,91 % sur 5 ans. La salle devrait donc être amortie sur 5 à 6 ans.

**2) Le conseil a décidé de s'occuper prioritairement du cimetière :**

a) en installant un columbarium et un jardin du souvenir. Coût 19 365,60 euros.

b) en mettant en place une « étude » qui vise à déterminer les emplacements pouvant être repris dans le cadre des concessions « abandonnées ». Coût 4 338,00 euros.

**3) Le conseil a voulu améliorer la « communication » par la mise en place d'un panneau d'information électronique. A la suite de plusieurs réunions avec les « commerçants-artisans », les « associations »... un règlement pour son bon fonctionnement a été mis en place. Ce panneau répond de façon concrète à la nécessaire connaissance des nombreuses manifestations qui sont proposées sur notre commune et à la mise en valeur de nos « commerces ». Coût global : 10 774,92 euros.**

D'autre part, le site internet de la commune [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr) a été créé en interne par Monsieur Delleaux (adjoint aux travaux) que nous remercions tout particulièrement. Vous retrouvez sur ce site: les comptes rendus du Conseil, les infos des associations, diverses rubriques...

**4) Le chemin des Béguines, pour sa partie commune Jolimetz Villereau et Potelle qui était fortement dégradé après le passage à niveau, a fait l'objet d'une remise en état financée par les trois communes. Coût à la charge de commune 5060,04 euros.**

**5)** Autre engagement important, notre « fameux préfabriqué » a fait l'objet d'une démolition complète. Il a fallu faire appel à une entreprise spécialisée en « désamiantage ». Coût global (diagnostic et démolition) 43 000,00 euros. L'espace autour de l'école, de la mairie et de l'église a ainsi plus fière allure (on oublie déjà que ce bâtiment a existé). Une réflexion pour l'aménagement du centre du village est à poursuivre.

**6)** Dans le même temps les employés communaux ont réalisé dans l'ancien presbytère l'aménagement d'une nouvelle salle pour accueillir l'orchestre d'harmonie municipale.

**7)** Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont continué d'offrir une part de leur « temps libre » pour l'animation des « nouvelles activités périscolaires ». Leur aide a permis de mettre en place de nombreux ateliers sans trop affecter le budget communal. Cette équipe a été renforcée par l'embauche de deux nouvelles personnes en CAE : 250€ par mois + un « service civique » : 106€ par mois.

**8)** Les subventions aux associations qui pratiquent des activités régulières : de façon « hebdomadaire » ont été augmentées de 50 euros.

**9)** Le prix du ticket de cantine n'a pas été augmenté.

**10)** Un nouveau type de fonctionnement pour la mise en paiement des frais de cantine et d'activités périscolaires a été mis en place pour économiser des « frais de gestion ».

Un grand merci à Madame Brigitte Falkowicz qui assure avec sérieux et compétence au jour le jour le travail de gestion « quotidienne » : passages des écritures, contacts avec les fournisseurs, travail avec la perception, etc.

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal qui s'est vraiment investi tout au long de l'année pour permettre :

- 1) un bon accompagnement de l'école pour les tâches qui nous incombent : cantine, rythmes scolaires, etc
- 2) des chantiers gérés rapidement et sérieusement : salle pour l'harmonie, restauration des plafonds de l'église...

Monsieur Vienne adjoint au « social et aux finances » travaille en mairie tous les lundis matin de 8 heures à 10 heures. Il est à votre disposition pour répondre à vos questions et demandes particulières. Il participe aux réunions de la commission « Finances » de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, en tant que représentant de notre village.

*Les membres de la commission « Finances », vous souhaitent une bonne année 2016.*

*Commission « finances » : Didier Debrabant, maire, Jacques-Anthony Vienne, adjoint finances et social.*

*Membres de la commission : Noël Delleaux, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonnet.*



*Didier Debrabant, président du C.C.A.S,  
Jacques-Anthony Vienne, adjoint « social ».*

*Membres du CCAS : Charles Autréaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Jacques Soriaux, Virginie Dumoulin.*

---

*Le CCAS est présidé par Monsieur le Maire, il s'agit d'une « instance » indépendante de la commune.  
Cette année, les membres du CCAS ont validé de nouvelles modalités de fonctionnement...*

*Inspiré par le fonctionnement du C.C.A.S de Prisches, nous avons mis en place un système de prêt (jusque 1500,00 euros) pour permettre à des familles d'être « dépannées » dans des « situations d'urgence ». Le C.C.A.S bénéficie de « revenus fonciers ». Il est donc possible pour le CCAS en fonction de la réalité des besoins d'aider par un prêt sans intérêt des familles en difficultés réelles. N'attendez donc pas des situations d'extrême urgence pour nous demander en toute simplicité une aide. L'idée est de permettre à chacun d'être « aidé » face à une difficulté passagère sans être redevable d'un don de la collectivité. Après une étude en toute discrétion, cette nouvelle procédure a pu prouver cette année son utilité et efficacité.*